

## Mairie – Lavage de Tombes

Pour la 3<sup>ème</sup> année, l'action « Lavage de Tombes » sera reconduite.

Pour plus de renseignements veuillez contacter Marie Schmidtmayer au 06.32.10.90.49

## Accueil de Loisirs – Mercredis Ados

Accessibles aux jeunes inscrits en 6<sup>ème</sup> et jusqu'à l'âge de 15 ans, les mercredis ados sont ouverts en période périscolaire au Mille Club Avenue Jules Guesde de 14h à 17h.

La prochaine session aura lieu les mercredis du 07/11/2018 au 19/12/2018.

Vos ados seront encadrés par Marie Schmidtmayer, les horaires sont fixes et aucune sortie ne se fera avant 17h00, sauf en cas de demande écrite des parents et la signature d'une décharge.

Alors si votre ado a envie de retrouver ses amis lors d'une après – midi animée les mercredis, rendez – vous en mairie pour les modalités d'inscriptions sur le portail. (avant le 29/10/2018)

QF	TARIFS POUR UNE PERIODE
0 à 369	5.25 EUROS
370 à 499	9.45 EUROS
500 à 700	12.60 EUROS
701 à 800	21 EUROS
800 et +	31.50 EUROS

Vous pouvez me contacter pour plus d'informations au  
06.32.10.90.49

ou par mail [capj.sthilairelezcai@orange.fr](mailto:capj.sthilairelezcai@orange.fr)

ou en message privé sur facebook sur la page Accueil **de Loisirs**  
**Sthilaire**

## Accueil de Loisirs – Mercredis Matins

L'accueil des mercredis matins **pour les 3-10 ans** reprendra après les vacances du mercredi 7 novembre au mercredi 19 décembre 2018.

L'accueil est ouvert de 8h à 12h, les inscriptions se font sur le portail de la Mairie.  
(J-5 jours ouvrés avant le début de la période)

Les tarifs sont les mêmes que pour les accueils périscolaires.

L'accueil se fera sous réserve d'au minimum 5 enfants inscrits.

## Mairie-CCAS

### SERVICE INTER GENERATIONNEL :

Déborah Bricout (service civique) visite chaque semaine des personnes âgées pour prendre de leurs nouvelles, les emmener faire des courses ou tout simplement passer un moment de convivialité. Ci-dessous le suivi mensuel.

	NOMBRE DE VISITES sur le mois	AIDE AUX COURSES (chaque mardi)
JUILLET	69	6
AOUT	56	4
SEPTEMBRE	57	5

Je vous invite à faire savoir en mairie si vous souhaitez bénéficier du service 03 27 37 14 12.

### LA CABANE A LIVRES

Le principe est le suivant : j'emprunte un livre et je le replace dans la cabane quand j'ai fini de le lire. Je peux aussi déposer des livres, dont je n'ai plus l'utilité, pour participer au concept de partage de lecture. Cette cabane est en auto-gestion, la pérennité de ce projet repose sur la confiance dans les uns, les autres pour ne pas ni dégrader, ni respecter les consignes indiquées sur la porte. Ce concept fonctionne très bien dans d'autres communes. Je remercie toutes les personnes qui veillent au bon fonctionnement de la cabane. La semaine dernière j'ai discuté avec des personnes d'un village voisin venues échanger des livres.

### PERMANENCES du CCAS

Les permanences CCAS sont assurées par Madame AUBLIN tous les samedis matin sur RV : Je suis à votre disposition pour une aide à la rédaction de courriers administratifs, dossier de retraite, de reconnaissance travailleurs handicapés, techniques de recherche d'emploi, démonstration pour l'utilisation du site pole-emploi.fr, accès sur les sites internet des impôts, de la CAF, de la Sécurité Sociale....., aide à la compréhension des documents juridiques, courriers avocats/notaire.....